



SPIP DE ARLES-TARASCON MOBILISÉ

Suite à l'appel des différentes organisations syndicales (SNEPAP, CFTD, CGT) , le SPIP d'Arles -Tarascon, réuni en assemblée générale le 24 mars a décidé **de poursuivre et de durcir sa participation au mouvement national** dénonçant notamment l'inégalité de traitement subi par les personnels pénitentiaires d'insertion et de probation et les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

C'est la raison pour laquelle nous exigeons :

- l'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation
- une revalorisation indemnitaire dans les mêmes proportions que pour les autres filières
- la suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP
- l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP pour le calcul de la pension retraite
- un plan de recrutement massif permettant un véritable renforcement des ressources humaines et la mise en place d'un organigramme

Dans ce contexte, les CPIP de l'antenne d'Arles-Tarascon présents à l'assemblée générale ont acté à compter du 29 mars 2016 :

- le boycott de toutes les réunions institutionnelles et partenariales, en dehors des CAP
- l'accueil et l'encadrement uniquement des élèves et stagiaires CPIP
- non exécution des tâches de secrétariat en l'absence du personnel administratif (convocations des partenaires, attributions des arrivants,...)
- la transmission des rapports, mails, fax accompagnés de la mention suivante : « *le SPIP est actuellement en mouvement, jusqu'à l'ouverture de négociations indemnitaires et statutaires pour la filière Insertion et Probation, la continuité du renfort en ressources humaines et au respect des engagements pris par la DAP* ».
- participation aux jeudis « SPIP mort », ce qui sous-entend :
 - pas d'audience en détention hormis les urgences avérées
 - les appels téléphoniques seront filtrés par le secrétariat et seules les urgences seront traitées
 - pas de mise à la validation de rapports

Tarascon, le 24 mars 2016